

Être accompagné dans mes sorties.

Information AGIRC-ARRCO

Vous avez 75 ans (ou plus) ? Avec Sortie Plus, vous pouvez être accompagné dans vos sorties, à pied ou en voiture, par une personne de confiance pour faire des courses, aller chez le pharmacien, chez le coiffeur, rendre visite à des amis ou simplement partir en promenade.



Pour en bénéficier, lors de votre premier besoin de sortie, contactez le :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

Indiquez-lui la nature de votre demande (véhiculée ou non, durée, distance...). Il se chargera de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les aspects financiers.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également passer par le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr/> et commander vos sorties directement depuis un espace dont l'accès vous sera communiqué suite au 1er échange avec un conseiller de la ligne dédiée. Cet accès sera créé à partir d'une adresse email (la vôtre ou celle d'un proche) que vous lui communiquerez. Il vous permettra ainsi qu'aux personnes de confiance que vous aurez désignées de commander des sorties, de suivre les factures des prestataires ayant réalisé la sortie ainsi que de consulter le solde restant de votre enveloppe annuelle.

Dans un cas comme dans l'autre, vous n'aurez rien à avancer, ni à régler : vos sorties sont intégralement prises en charge par votre caisse AGIRC-ARRCO dans la limite de votre enveloppe annuelle.

Chaque fois que vous prévoyez une sortie, contactez votre téléconseiller au moins 2 jours à l'avance (du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h30, hors jours fériés).

Vous souhaitez choisir le prestataire chargé de vous accompagner ?

Informez-en votre téléconseiller lors de l'enregistrement de votre demande.

Le prestataire habituel pourra être missionné sous réserve qu'il soit référencé et disponible.

SORTIR PLUS



UNE ACTION SOCIALE
DE L'AGIRC ET DE L'ARRCO